

LE PACTE DU LOGICIEL LIBRE
Un bien commun à protéger et à développer.

Je suis candidat(e) aux élections municipales 2014.

J'ai conscience que

Le travail des acteurs du Logiciel Libre participe à la préservation des libertés fondamentales à l'ère du numérique, au partage du savoir et à la lutte contre la « fracture numérique ». Il constitue également une opportunité pour le public mais aussi pour l'indépendance technologique et la compétitivité de la France et de l'Europe ;

Le Logiciel Libre est un bien commun à protéger et à développer. Son existence repose sur le droit pour un auteur de divulguer son logiciel avec son code source et d'accorder à tous le droit de les utiliser, les copier, les adapter et les redistribuer, en version originale ou modifiée.

Je m'engage donc à


Faire développer et utiliser prioritairement des logiciels libres et des standards ouverts dans les établissements, administrations, services et lieux publics placés sous l'autorité de ma collectivité ou gérés par des partenaires ;

Accompagner systématiquement ces initiatives en sensibilisant aux logiciels libres et aux standards ouverts les publics amenés à en bénéficier.

Nom : PAILLARD Département : 93
Prénom : Didier Parti : Parti Communiste
Tête de liste Position dans la liste : _____
Commune : SAINT-DENIS

Coordonnées de confirmation :

Adresse* : 2 place Victor Hugo
Code postal* : 93000 Ville* : SAINT-DENIS
Téléphone sur lequel l'April peut vous joindre : _____
Courriel : didier.paillard@ville-saint-denis Fax : _____

Fait à* : Saint-Denis Signature* : 
Le* : 14.03.2014
* champs obligatoires.



À renvoyer par courrier ou par fax à :

Association April
2 place Saint-Opportune
75001 Paris
Tél. : 01 78 76 92 80 - Fax : 01 78 76 92 70

Si vous disposez d'un scanner, vous pouvez également renvoyer ce pacte signé et numérisé à candidats@candidats.fr